

Enseignement Secondaire Général (ESG)

CRITÈRES DE PROMOTION * des classes à Sainte-Anne

Classes inférieures 7G - 5G



* Règlement grand-ducal du 14 juillet 2005 déterminant l'évaluation et la promotion des élèves de l'enseignement secondaire général et de l'enseignement secondaire classique
Texte coordonné au 28 août 2018 / Version applicable à la rentrée 2018/19

Année scolaire 2025/2026

LES CLASSES INFÉRIEURES de l'enseignement secondaire



Les avantages de la différenciation interne à *Sainte-Anne*:

5^e ESG
Niveau avancé
Niveau de base

Élèves avec **niveaux avancés** et **niveaux de base** enseignés par un titulaire par discipline.
Appui: Cours d'appui, HappiFix, Fro mech, etc.
Cours de progression pour les élèves à niveaux avancés.

6^e ESG
Niveau avancé
Niveau de base

Élèves avec **niveaux avancés** et **niveaux de base** enseignés par un titulaire par discipline.
Appui: Cours d'appui, HappiFix, Fro mech, etc.
Cours de progression pour les élèves à niveaux avancés.

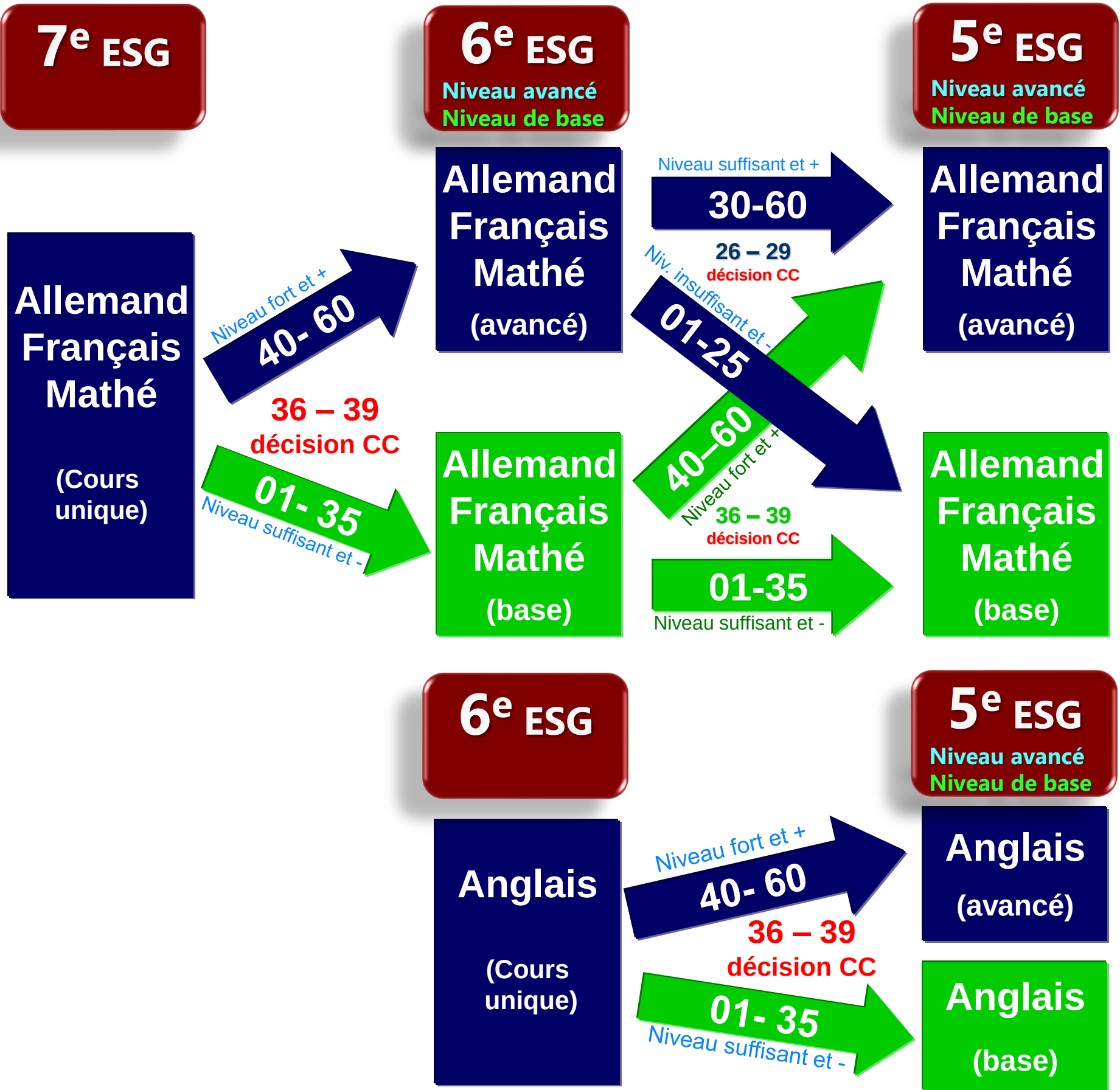
7^e ESG

Cours uniques dans toutes les disciplines.

Appui: Cours d'appui, HappiFix, Methodix, Fro mech, etc.

- groupe classe stable,
- relation enseignant – élève stable,
- bénéfique pour toutes les élèves (niveau faible et fort),
- coordination des devoirs en classe par le régent,
- réorientation plus facile en cours de route.

LES CLASSES INFÉRIEURES de l'ESG



LES CLASSES INFÉRIEURES de l'ESG

Promotion (CLASSES INFÉRIEURES) à *Sainte-Anne*

Les notes annuelles (0 – 60) déterminent les niveaux de compétence:

0-19	20-25	26-29	30-35	36-39	40-45	46-49	50-60
Niveau gravement insuffisant GI	Niveau insuffisant IN	Niveau à définir par le CC*	Niveau suffisant SU	Niveau à définir par le régent / CC*	Niveau fort FO	Niveau à définir par le régent / CC*	Niveau d'excellence EX

Ces niveaux sont obtenus d'office si l'élève a obtenu les notes correspondantes.

Le conseil de classe (CC*) décide du niveau à attribuer à l'élève (IN ou SU) sur base de sa note annuelle et de son attitude au travail.

Si pas de notes GI ou IN, le régent fixe les niveaux de compétence selon les règles suivantes:

- Niveau **FO** ou **EX** si
 - l'application et la conduite à la fin du 2^e sem dans la discipline concernée est > 3 (2-3, 2, 1-2, 1)
 - et l'application et la conduite globale du 2^e sem > 3 (2-3, 2, 1-2, 1)
 - et le nombre des absences non-excuses du 2^e sem ne dépasse pas 6 leçons.
- Niveau **SU** ou **FO** si
 - l'application et la conduite à la fin du 2^e sem dans la discipline concernée est ≤ 3 (3, 3-4,4 etc)
 - ou l'application et la conduite globale du 2^e sem ≤ 3 (3, 3-4,4 etc)
 - ou le nombre des absences non-excuses du 2^e sem > 6 leçons.

En cas de problème, le régent consulte le titulaire resp. le CC tranchera la situation.

LES CLASSES INFÉRIEURES de l'ESG

7^e ESG

Disciplines	Volets
Allemand	Langues et mathématiques
Français	
Mathématiques	
Sciences naturelles	Sciences naturelles et sociales
Géographie	
Histoire	
Ed. artistique	Expression, orientation et promotion des talents
Ed. musicale	
Digital sciences	
Vie et société	
Options	
Ed. physique et sportive	

50-60 Niveau d'excellence
46-49 Niveau à définir par le CC
40-45 Niveau fort
36-39 Niveau à définir par le CC
30-35 Niveau suffisant
26-29 Niveau à définir par le CC
20-25 Niveau insuffisant
0-19 Niveau gravement insuffisant

7^e ESG

Réussite Echec

6^e ESC

6^e ESG

6^e
de préparation

(ou redoublement)

conditions:	tous les autres cas	cas 1	cas 2	cas 3
Langues / mathé : 2 x excellent, 1x fort Sciences naturelles et sociales : 2 x fort, 0 x insuffisant Expression, orientation et promotion des talents : 1x excellent, 0 x gravement insuffisant		Langues / mathé : 2 x grav. insuffisant 1 x insuffisant	Langues / mathé : 2 x grav. insuffisant Sciences nat. et sociales : 2 x insuffisant	Langues / mathé : 2 x grav. insuffisant Sciences nat. et sociales : 1 x insuffisant Expression, orientation et promotion des talents : 2 x insuffisant

LES CLASSES INFÉRIEURES de l'ESG

6^e ESG

Disciplines	Volets
ALLCA ou ALLCB	Langues et mathématiques
FRACA ou FRACB	
MATCA ou MATCB	
Anglais	
Sciences naturelles	Sciences naturelles et sociales
Sciences sociales (Géographie + Histoire)	
Ed. artistique	Expression, orientation et promotion des talents
Vie, société et religions	
Digital sciences	
Options	
Ed. physique et sportive	

50-60 Niveau d'excellence
46-49 Niveau à définir par le CC
40-45 Niveau fort
36-39 Niveau à définir par le CC
30-35 Niveau suffisant
26-29 Niveau à définir par le CC
20-25 Niveau insuffisant
0-19 Niveau gravement insuffisant

6^e ESG

Réussite Echec

5^e ESC

5^e ESG

5^e d'adaptation

(les niveaux de compétences étant convertis vers le niveau de base)

(ou redoublement)

conditions:	tous les autres cas	cas 1	cas 2	cas 3
Langues / mathé : 3 x excellent, 1x fort (cours avancé) Sciences naturelles et sociales : 2 x fort, 0 x insuffisant Expression, orientation et promotion des talents : 1x excellent, 0 x gravement insuffisant		Langues / mathé : 2 x grav. insuffisant 1 x insuffisant	Langues / mathé : 2 x grav. insuffisant Sciences nat. et sociales : 2 x insuffisant	Langues / mathé : 2 x grav. insuffisant Sciences nat. et sociales : 1 x insuffisant Expression, orientation et promotion des talents : 2 x insuffisant

La conversion d'un niveau avancé vers un niveau de base

Niveau avancé			Niveau de base	
50-60	Niveau d'excellence	→	50-60	Niveau d'excellence
40-45	Niveau fort		40-45	Niveau fort
30-35	Niveau suffisant		30-35	Niveau suffisant
20-25	Niveau insuffisant		20-25	Niveau insuffisant
01-19	Niveau gravement insuffisant	→	01-19	Niveau gravement insuffisant

La conversion inverse, du niveau de base vers le niveau avancé, n'est pas admise!



Disciplines	Volets
1. ALLCA ou ALLCB	Langues et mathématiques
2. ANGCA ou ANGCB	
3. FRACA ou FRACB	
4. MATCA ou MATCB	
5. SCIENCES (Sc. nat. + Info.)	Sciences naturelles et sociales
6. SCIENCES SOCIALES (Géographie + Histoire)	
7. EXORT (Ed. artistique, Vie, société et religions, Options, Ed. physique et sportive)	Expression, orientation et promotion des talents

LES CLASSES INFÉRIEURES de l'ESG

RÉUSSITE ET ÉCHEC EN CLASSE DE 5^e GÉNÉRALE D'ORIENTATION (5G)

A. Notes annuelles insuffisantes ≤ 2

7 notes
(disciplines
de promotion)

1. ALLEM
2. ANGLA
3. FRANÇ
4. MATHE
5. SCIEN
(SCNAT / INFOR)
6. SCSOC
(GEOGR / HISTO)
7. EXORT
(ED. ARTISTIQUE /
VIESO / OPTIONS /
ED. PHYSIQUE)

(1) 5G réussie au Niveau Globalement Avancé (NGA)

- **2 cours avancés** (dont ALLEM ou FRANÇ) et 7 notes suffisantes
- ou **3 cours avancés** et max. 1 note insuffisante > 20
- ou **4 cours avancés** et max. 2 notes insuffisantes > 20

B. Notes annuelles insuffisantes ≥ 3 Conversion des niveaux de compétence

7 notes
(disciplines
de promotion)

1. ALLEM
2. ANGLA
3. FRANÇ
4. MATHE
5. SCIEN
(SCNAT / INFOR)
6. SCSOC
(GEOGR / HISTO)
7. EXORT
(ED. ARTISTIQUE /
VIESO / OPTIONS /
ED. PHYSIQUE)

Niveau avancé				Niveau de base	
50-60	Niveau d'excellence			50-60	Niveau d'excellence
40-45	Niveau fort			40-45	Niveau fort
30-35	Niveau suffisant	→		30-35	Niveau suffisant
20-25	Niveau insuffisant	→		20-25	Niveau insuffisant
01-19	Niveau gravement insuffisant	→		01-19	Niveau gravement insuffisant

**Notes annuelles insuffisantes
 ≤ 2 après conversion**

**Notes annuelles insuffisantes
 ≥ 3 après conversion**

**(2) 5G réussie au
Niveau Globalement de
Base (NGB)**

(3) Echec 5G

Critères d'admission aux différentes divisions et sections de l'ESG :

- avoir réussi le niveau globalement avancé (NGA) en 5G et
- remplir les conditions d'accès aux différentes divisions et sections de l'ESG

DIVISION ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

Administrative et commerciale (4GCM)

FRANC + ALLEM ou ANGL
Niveau fort au CA

DIVISION DES PROFESSIONS DE SANTÉ ET DES PROFESSIONS SOCIALES

Professions de santé et sociales (4GPS)
Sciences sociales (4GSO)

SCNAT + SCSOC
1 x niveau fort et 1 x suffisant

Sciences de la santé

MATHE (CA) et SCNAT
1 x niveau fort et 1 x suffisant

DIVISION TECHNIQUE GÉNÉRALE

Technologies, sport et santé

MATHE (CA) et SCNAT
1 x niveau fort et 1 x suffisant

Ingénierie

MATHE (CA) niveau fort et
INFO niveau suffisant

Sciences naturelles

MATHE (CA) et SCNAT
1 x niveau fort et 1 x suffisant

Architecture, design et développement durable

MATHE (CA) et SCNAT
1 x niveau fort et 1 x suffisant

Sciences naturelles, informatiques et mathématiques

MATHE (CA) niveau fort et
SCNAT niveau suffisant

DIVISION ARTS / MUSIQUE

Arts et communication visuelle

admission sur dossier

Production musicale

SCNAT + SCSOC
1 x niveau fort et 1 x suffisant

DIVISION HÔTELIÈRE ET TOURISTIQUE

Gestion de l'hospitalité

ANGL + ALLEM ou FRANC
Niveau suffisant au CA

Critères d'admission prévus pour les classes de la **Formation Professionnelle** visant le

diplôme de technicien (DT):

- avoir réussi le niveau globalement avancé (**NGA**) ou le niveau globalement de base (**NGB**) en **5G**

et

- remplir les conditions d'accès aux différentes divisions et sections de la formation professionnelle initiale visant le diplôme de technicien

Administration et commerce	FRANC + ALLEM ou ANGL : CA niveau suffisant ou CB niveau fort
Gestionnaire en logistique	MATHE : CA niveau suffisant ou CB niveau fort
Mécanique générale	
Mécatronique d'automobile	
Informatique	
Smart technologies	
Génie civil	
Smart buildings & energies	
Hôtellerie et Management Tourisme et communication	ALLEM ou ANGL ou FRANC : 2x (CA niveau suffisant ou CB niveau fort)
Agriculture Environnement naturel	réussite NGA ou réussite NGB + niveau fort en Sc.nat.
Design 3D Graphisme Image	compétences artistiques / admission sur dossier

Critères d'admission prévus pour les classes de la **Formation Professionnelle** visant le

Diplôme de technicien (DT) sur 2 ans :

uniquement accessibles avec un diplôme ou une formation préalable

Commerce électronique

réussite des 2 premières années de la formation DT Administration et commerce ou DAP Agent administratif et commercial

Entrepreneur maraîcher

réussite du DAP Maraîcher

Technicien horticole en paysagisme

réussite du DAP Pépiniériste-Paysagiste ou DAP Floriculteur

Logistique

réussite des 2 premières années de la formation DT Administration et commerce ou DAP Gestionnaire qualifié en logistique

Mécatronique

réussite des 2 premières années du DT Smart technologies ou mécanique générale ou classe 3GIG ou DAP Mécatronicien, Mécanicien industriel et de maintenance

Mécanicien d'avion (cat. B)

détention d'un DT ou DAP domaines de la mécanique ou de l'électrotechnique et connaissance anglais (Niveau B1)

Mécatronicien agri-génie civil

réussite DAP Mécatronicien, Mécanicien de mécanique générale ou Magasinier du secteur automobile

Mobilité électrique

réussite des 2 premières années du DT Mécatronique d'automobile ou DAP Mécatronicien d'autos et de motos

Vente et gestion

réussite DAP Conseiller en vente, Agent administratif et commercial, Vendeur boucherie, Vendeur boul.pât.conf., Vendeur-retouches ou 2 premières années du DT Administration et commerce

Critères d'admission prévus pour les classes de la **Formation Professionnelle** visant le

diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) :

	5G (NGA + NGB)
Catégorie A	admission directe
Catégorie B	admission directe
Catégorie C	admission directe

Remarque

Le conseil de classe peut décider que l'élève est admissible à une classe de 4^e de l'enseignement secondaire général ou à une classe de première année de la formation professionnelle initiale même si les résultats ne satisfont pas aux critères précités.

LES CLASSES INFÉRIEURES de l'ESG

RÉUSSITE ET ÉCHEC EN CLASSE DE 5^e ADAPTATION (5AD)

5^e AD

Disciplines

1. Langues (ALLUX et FRANÇ)
2. Mathématiques
3. Sciences naturelles
4. Sciences sociales
5. Ed. technologique (Informatique et Dessin technique)
6. Options (Anglais / Ed. Artistique / Cuisine / Premiers secours / Ed. à la santé)
7. Ed. physique et sportive et Vie, société et religions

7 notes

(disciplines de promotion)

1. LANGUES (ALLUX/FRANC)
2. MATHE
3. SCNAT
4. SCSOC
5. EDTEC
6. OPTIONS
7. EDPHY/VIESO

A. Réussite : ≤ 2 notes annuelles insuffisantes

B. Echec : ≥ 3 notes annuelles insuffisantes

Conditions pour admission en 5G:

**Niveau fort en LANGUES + MATHE + SCNAT + SCSOC
et sur demande des parents**

Critères d'admission prévus pour les classes de la Formation Professionnelle visant le

diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) :

	5AD
Catégorie A	admission directe
Catégorie B	Mathé: niveau fort
Catégorie C	sur décision du CC

Remarque

Le conseil de classe peut décider que l'élève est admissible à une classe de 4^e de l'enseignement secondaire général ou à une classe de première année de la formation professionnelle initiale même si les résultats ne satisfont pas aux critères précités.

Professions de la catégorie A		
Agent d'inclusion	Esthéticien	Pâtissier-chocol.-confis.-glacier
Agent socio-pédagogique	Ferblantier-zingueur	Peintre-décorateur
Agriculteur	Fleuriste	Peintre de véhicules automoteurs
Boucher-charcutier	Floriculteur	Pépiniériste-paysagiste
Boulangier-pâtissier	Installateur chauffage-sanitaire	Plafonneur-façadier
Carreleur	Instructeur de natation	Relieur
Carrossier	Instructeur conduite auto. (*)	Restaurateur
Charpentier	Maçon	Serrurier
Coiffeur	Magasinier du secteur auto.	Serveur de restaurant
Conseiller en vente	Maraîcher	Tatoueur
Couvreur	Marbrier-tailleur de pierres	Traiteur
Cuisinier	Mécatronicien de cycles	Vendeur en boucherie
Débosseleur/véhicules auto.	Opérateur/forêt et environ.	Vendeur/boul.-pâtisserie-confiserie
Décorateur	Parqueteur	Vendeur technique en optique
		Vendeur-retouche

(*) sous réserve de différentes conditions

Professions de la catégorie B	
Constructeur métallique	Mécatronicien/autos et motos
Dessinateur en bâtiment	Mécatronicien de véhicules utilitaires
Électricien	Mécatronicien en techniques de réfrigération
Electro-Technologies	Menuisier
Mécanicien de mécanique générale	Menuisier-ébéniste
Mécanicien d'usinage	Opticien
Mécanicien industriel et de maintenance	Prothésiste dentaire
Mécatronicien agri-génie civil	Smart materials

Professions de la catégorie C	
Agent administratif et commercial	Gestionnaire qualifié en logistique
Agent de voyages	Informaticien qualifié
Aide-soignant	Mécatronicien
Assistant en pharmacie	

LES CLASSES SUPÉRIEURES de l'ESG

Promotion: 5G → 4^e

- CA note annuelle niveau suffisant au moins

ou

- CB note annuelle niveau fort au moins

- admission en classe de 4^e au CA ou au CB en FRANC (choix des parents)
- si niveaux non atteints, CB en FRANC

Une offre linguistique adaptée – généralités

- Sauf dans la division administrative et commerciale, les **disciplines non linguistiques sont enseignées majoritairement en langue véhiculaire allemand**. À l'avenir, toutes les sections seront également offertes en français (s'il y a une demande suffisante).
- Les élèves optant **pour la langue véhiculaire allemand** peuvent suivre le **cours de français** soit dans un cours avancé, soit dans un cours de base dans les classes de 4G et de 3G.
- À partir de la classe de **2G**, tous les cours de langues sont offerts à un **niveau unique**. Le niveau d'exigence prévu est celui des programmes actuellement en vigueur.
- **Sauf dans la division administrative et commerciale**, seulement deux cours de langues sont offerts aux élèves d'une classe de 2G et de 1G.
- Formation de **l'éducateur**: deux langues parmi trois (→ choix entièrement libre), formation de **l'infirmier**, **français est obligatoire** (→ choix entre allemand et anglais), **toutes les autres sections**: anglais est obligatoire (→ choix entre allemand et français).

Les finalités des cours de langues en classe de 1G

Niveau C1 pour l'allemand et le français, le niveau B2 pour l'anglais.

Les finalités des cours de base et avancés en 4G et 3G

- **Le cours avancé**: élèves qui veulent continuer l'étude de la langue concernée jusqu'en classe de 1^{ère} et qui comptent faire, le cas échéant, des études supérieures dans un pays où cette langue est utilisée comme langue véhiculaire (→ « Studierfähigkeit »).
- **Le cours de base** est destiné aux élèves qui comptent abandonner l'étude de cette langue après la classe de 3G ou qui risqueraient l'échec parce qu'ils ne sont pas en mesure d'apprendre les trois langues obligatoires du système scolaire luxembourgeois à un très haut niveau.

	M. Georges KAYSER Directeur Tél. : 81 22 10 - 216 georges.kayser@sainte-anne.lu	Directeur et responsable de la cellule d'orientation
	Mme Monia GASPAR Psychologue diplômée Tél. : 81 22 10 - 205 / bureau F002 monia.gaspar@sainte-anne.lu	Coordinatrice de la cellule d'orientation Orientation scolaire des élèves de 6 ^e (G, P) et de 5 ^e (G, AD, P)
	Mme Nadine DIDIER Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 1 nadine.didier@sainte-anne.lu	Personne de contact pour les classes de la section administrative et commerciale (CM / CG) et pour la formation DAP et DT Administration et commerce
	Mme Laura DONVEN Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 1 laura.donven@sainte-anne.lu	Personne de contact pour la formation DAP Éducation (Agent socio-pédagogique) et DAP Inclusion (Agent d'inclusion)
	Mme Ina OË Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 1 ina.oe@sainte-anne.lu	Orientation scolaire des élèves de 7G et de 7P
	Mme Claudine SAUER Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 439 / bureau B 003 claudine.sauer@sainte-anne.lu	Personne de contact pour les classes de la section administrative et commerciale (CM / CG) et pour la formation DAP et DT Administration et commerce
	Mme Juliette SCHROEDER Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 450 / bureau B 103 A juliette.schroeder@sainte-anne.lu	Personne de contact pour les classes de la section administrative et commerciale (CM / CG) et pour la formation DAP et DT Administration et commerce
	M. Sammy SERRES Chargé d'éducation Tél. : 81 22 10 - 440 / bureau C 221 sammy.serres@sainte-anne.lu	Job Office Organisation des stages volontaires
	M. Luc VANOLST Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 1 luc.vanolst@sainte-anne.lu	Personne de contact pour les classes de la section paramédicale et sociale et sciences sociales (PS / SO)
	M. Roby WATGEN Professeur orienteur Tél. : 81 22 10 - 457 / bureau B 103 B robert.watgen@sainte-anne.lu	Personne de contact pour l'orientation après le DAP, le DT et les classes de 1 ^{re}

Prière de prendre un rendez-vous par email en cas de besoin.